



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES (78)
ARRONDISSEMENT DE MANTES-LA-JOLIE - CANTON DE BONNIERES

MAIRIE DE GOMMECOURT
78270

12 bis, rue des écoles

☎ 01.30.93.06.91

📠 01.30.42.23.56

Conseil Municipal du mercredi 9 avril 2014

Présents : Monsieur le Maire Jacques Guérin

Les Conseillers municipaux : Mme Roselyne Bocquiaux (1^{ère} adjointe), Mme Christelle Rundstadler (2^{ème} adjointe), M. Guyslain Rosset (3^{ème} adjoint), Mmes Karine Ambrosino, Ajéra Aoun, Stella Hébert-Le Bronec, Jacqueline Lemercier et Karine Macerelle, MM. Mouloud Abdedou, Fabrice Guénand, Patrick Hérouin, Cyril Le Mouellic, Gérard Solaro et Arnaud Thomas

Mme Karine Ambrosino est désignée secrétaire de séance

Lecture et approbation du PV du précédent conseil

M. Le Maire remercie les conseillers de leur présence et dit que cette réunion est la première séance de l'assemblée délibérante communale.

M. le Maire demande s'il y a des remarques concernant le compte-rendu du précédent conseil, en l'absence de commentaire, son approbation est votée à l'unanimité.

Il reprend l'ordre du jour préparé en bureau municipal et propose de le modifier en portant le vote des taux avant le vote du budget, il propose de rajouter une délibération concernant le cout de location de la salle communale.

- 1) Élections des délégués au CCAS
- 2) Élections des délégués à la Caisse des Écoles
- 3) Élection des délégués dans les organismes extérieurs :
 - SIVOS
 - Syndicat des Eaux de la Région de Bonnières
 - SIISE
 - SISP
 - SMSO
 - PNR
 - SIVAMASA
 - SEY
 - SIIVE
 - Correspondant défense
 - Conseil local de sécurité
- 4) Élection des délégués des commissions municipales
- 5) Vote des taux 2014
- 6) Vote du budget unique 2014
- 7) Délibérations diverses
 - Location de la salle communale

8) Questions diverses

1. Élections des délégués aux CCAS

Monsieur le Maire dit qu'il faut élire 4 représentants au Centre Communal d'Action Sociale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour le représenter au

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Mmes Ajéra Aoun, Roselyne Bocquiaux, Jacqueline Lemercier et Christelle Rundstadler

2. Élections des délégués à la Caisse des Écoles

Monsieur le Maire dit qu'il faut élire 3 représentants à la Caisse des Écoles

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne pour le représenter à la

CAISSE DES ÉCOLES

Mme Karine Ambrosino, MM. Mouloud Abdedou et Patrick Hérouin

3. Élections des délégués aux organismes extérieurs

Le conseil municipal, à l'unanimité désigne pour le représenter au :

SIVOS

Titulaires : Jacques Guérin et Guylain Rosset

Suppléants : Karine Macerelle et Fabrice Guénand

Syndicat des Eaux

Titulaires : Karine Ambrosino et Cyril Le Mouellic

Suppléants : Stella Hébert-Le Bronec et Jacqueline Lemercier

Syndicat Interdépartemental et Intercommunal Seine-Epte - SIISE -

Titulaires : Fabrice Guénand et Patrick Hérouin

Suppléants : Cyril Le Mouellic et Arnaud Thomas

Syndicat Des Sapeurs Pompiers de La Région De Bonnières - SISP -

Titulaires : Stella Hébert-Le Bronec et Christelle Rundstadler

Suppléants : Ajéra Aoun et Patrick Hérouin

Syndicat Mixte d'aménagement, de gestion et d'entretien des berges de la Seine et de l'Oise - SMSO

Titulaire : Roselyne Bocquiaux

Suppléant : Karine Ambrosino

Parc Naturel Régional du Vexin Français

Titulaire : Mouloud Abdedou

Suppléant : Arnaud Thomas

SIVAMASA

Titulaire : Jacques Guérin

Suppléant : Gérard Solaro

SEY

Titulaire : Gérard Solaro

Suppléant : Jacques Guérin

Syndicat de la Vallée de l'Epte - SIIVE

Titulaire : Karine Ambrosino

Suppléant : Arnaud Thomas

Correspondant défense

Titulaire : Gérard Solaro

Conseil local de sécurité

Titulaires : Christelle Rundstadler et Guyslain Rosset

Suppléants : Karine Macerelle et Jacques Guérin

4. Élections des délégués aux commissions municipales

Le conseil municipal, à l'unanimité désigne les délégués suivants

FINANCES

Président : le Maire M. Jacques Guérin

Membres : le Conseil municipal dans sa totalité

MARCHES PUBLICS

Titulaires : Stella Hébert-Le Bronec, Jacqueline Lemerrier et Gérard Solaro

Suppléants : Roselyne Bocquiaux, Fabrice Guénand et Arnaud Thomas

TRAVAUX, VOIRIE ET SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Christelle Rundstadler, Jacques Guérin, Karine Macerelle, Mouloud Abdedou et Cyril Le Mouellic

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

Roselyne Bocquiaux, Karine Ambrosino, Ajéra Aoun, Stella Hébert-Le Bronec, Karine Macerelle, Mouloud Abdedou, Jacques Guérin, Patrick Hérouin et Arnaud Thomas

BULLETIN MUNICIPAL, COMMUNICATION

Karine Ambrosino, Ajéra Aoun, Stella Hébert-Le Bronec, Karine Macerelle, Mouloud Abdedou et Jacques Guérin.

CULTURE, BIBLIOTHÈQUE

Karine Ambrosino, Ajéra Aoun, Roselyne Bocquiaux, Karine Macerelle, Jacques Guérin et Gérard Solaro.

ORGANISATION DES FÊTES OFFICIELLES

Jacques Guérin, Jacqueline Lemerrier, Christelle Rundstadler, Fabrice Guénand et Guyslain Rosset

5. Vote des taux 2014

M. le Maire commente le document présentant la simulation de l'assiette pour une éventuelle augmentation des taux communaux, rappelle au Conseil le pouvoir de cette assemblée de lever l'impôt par l'intermédiaire de l'action sur les taux. M. le Maire dit que le budget 2014, tant en fonctionnement qu'investissement démontre qu'il n'est pas nécessaire de procéder à une augmentation des taux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE de ne pas augmenter les taux communaux et se prononce sur le maintien des taux identiques à ceux de l'année 2013.

Les taux s'établissent comme suit :

Taxe d'Habitation :	6.71%
Taxe Foncière Bâtie :	13.42%
Taxe Foncière Non Bâtie :	42.21%

6. Budget unique 2014

M. Le Maire dit que le budget a été présenté aux conseillers en réunion de travail préparatoire, dit que depuis certaines lignes en investissement ont été augmentées et explique que le principe maintenu lors de l'établissement du budget est de minorer les recettes et majorer les dépenses, ceci afin que le compte administratif en fin d'année soit excédentaire.

Le Conseil municipal DÉCIDE à l'unanimité, d'adopter le budget unique 2014 de la commune de Gommecourt comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

<u>DÉPENSES</u> :	Chapitre 011 :	220 977.15€
	Chapitre 012 :	197 950.00€
	Chapitre 65 :	76 004.60€
	Chapitre 66 :	12 847.42€
	Chapitre 022 :	30 000.00€
	Chapitre 023 :	44 395.02€
	Chapitre 67 :	130 431.96€

Soit un total de 712 606.15 €

<u>RECETTES</u> :	Chapitre 70 :	19 100.00€
	Chapitre 73 :	199 077.00€
	Chapitre 74 :	73 931.00€
	Chapitre 75 :	1 000.00€
	Chapitre 013 :	2 000.00€
	Chapitre 002 :	417 498.15€

Soit un total de 712 606.15 €

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DÉPENSES :

Chapitre 001 :	8 604.01€
Chapitre 020 :	9 300.00€
Chapitre 16 :	45 161.02€
Chapitre 21 :	79 115.00€
Chapitre 23 :	10 000.00€

Soit un total de **152 180.03€**
Auquel s'ajoutent les RAR **78500.00€**

TOTAL GÉNÉRAL 230 680.03€

RECETTES :

Chapitre 10 :	141 194.01€
Chapitre 13 :	19 068.00€
Chapitre 021 :	44 395.02€

Soit un total de **204 657.03€**
Auquel s'ajoute les RAR **26 023.00€**

TOTAL GÉNÉRAL 230 680.03€

Donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout document nécessaire à cette décision.

Subventions communales :

Monsieur le Maire propose de débattre des subventions accordées aux associations.

- FLEP : 250€
- CALLIGRAMMES : 300€
- Comité des usagers : 100€
- CABE : 5 659€
- Les Cheveux Blancs : 180€
- CFAIE : 60€
- APEGC : 550€
- JEUDEMMAIN : 250€
- CCAS : 8 100€
- Caisse des Écoles : 7 000€

Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les attributions de subventions proposées.

7. Délibérations diverses

Tarifs de location de la salle communale

Monsieur le Maire donne lecture du courrier d'un habitant qui estime que le prix de location de la salle communale pour les habitants de Gommecourt est prohibitif. Il cite le prix de location de plusieurs salles avoisinantes qui varie entre 300 et 350€.

Monsieur le Maire rappelle que les prix de location avaient été augmentés lors du précédent mandat en raison du cout de location trop bas (250€) pour les habitants de la commune qui ne permettait pas de couvrir les frais de gestion de la salle. Il dit que le cout d'entretien de la salle est de 4 500€ environ par an. M. Rosset dit que s'il y a si peu de réservations pour cette année, cela est certainement dû à son cout de location. Mme Macerelle dit qu'elle s'est renseignée pour louer une salle dans d'autres communes et que les tarifs étaient plus élevés.

Le Conseil municipal DÉCIDE, à l'unanimité, de fixer le tarif de location de la salle communale, pour le week-end, à 400€ pour les habitants et 800€ pour les personnes extérieures à la commune.

Monsieur le Maire dit que le conseil municipal fera le point sur la fréquentation de la salle dans quelques mois.

8. Questions diverses

M. Gérard Solaro dit que la balayeuse passe à Gommecourt le mardi matin, jour de ramassage des ordures ménagères. Dans les rues où il n'y a pas de trottoirs, les poubelles étant déposées sur la chaussée, la balayeuse les contourne et ne nettoie donc pas toute la route. Il demande s'il ne serait pas possible que le jour de passage soit le mercredi au lieu du mardi. Monsieur le Maire dit que les délégués au SIISE feront part de cette demande au syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance du Conseil est levée à 23h30.

Délibération n°1 :	« Élections des délégués au CCAS »
Délibération n°2 :	« Élections des délégués à la Caisse des Écoles »
Délibération n°3 :	« Élections des délégués au SIVOS »
Délibération n°4 :	« Élections des délégués au Syndicat des Eaux de la Région de Bonnières »
Délibération n°5 :	« Élections des délégués au SIISE »
Délibération n°6 :	« Élections des délégués au SISP »
Délibération n°7 :	« Élections des délégués au SMSO »
Délibération n°8 :	« Élections des délégués au PNR »
Délibération n°9 :	« Élections des délégués au SIVAMASA »
Délibération n°10 :	« Élections des délégués au SEY »
Délibération n°11 :	« Élections des délégués au SIIVE »
Délibération n°12 :	« Élections du correspondant défense »
Délibération n°13 :	« Élections des délégués au Conseil local de sécurité »
Délibération n°14 :	« Élections des délégués à la commission appels d'offres »
Délibération n°15 :	« Élections des délégués des commissions communales »
Délibération n°16 :	« Vote des taux 2014 »
Délibération n°17 :	« Vote du budget 2014 »
Délibération n°18 :	« Subventions 2014 »
Délibération n°19 :	« tarifs de location de la salle communale »

Mouloud Abdedou

Karine Ambrosino

Ajéra Aoun

Roselyne Bocquiaux

Fabrice Guénand

Jacques Guérin

Stella Hébert-Le Bronec

Patrick Hérouin

Cyril Le Mouellic

Jacqueline Lemercier

Karine Macerelle

Guyslain Rosset

Christelle Rundstadler

Gérard Solaro

Arnaud Thomas